



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Mission CARDIE**

**Rectorat de l'académie de Créteil**

**C.A.R.D.I.E.**

Affaire suivie par :

Valérie Métayer

Tél : 01 57 02 65 29

Mél : [ce.cardie@ac-creteil.fr](mailto:ce.cardie@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil Cedex

[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Créteil, le 28 janvier 2021

Madame Catherine Ferrier

Inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique  
régionale établissement et vie scolaire -

C.A.R.D.I.E.

à

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles

Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale chargés des circonscriptions  
du 1<sup>er</sup> degré

S/c de mesdames et monsieur les inspecteurs  
d'académie - directeurs académiques des services  
de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la  
Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

**Objet : Comité de validation des actions innovantes et expérimentales.**

En fin d'année scolaire se tiendra comme à l'accoutumée un Comité de Validation des actions innovantes menées dans les écoles, les collèges et les lycées de l'académie.

Ce Comité, présidé par Monsieur le Recteur a pour objectif de recenser, valoriser et valider les pratiques innovantes ou les projets expérimentaux comprenant une mesure dérogatoire dans le cadre de l'article L314-2.

**Ces projets présentés devront respecter l'esprit et l'éthique des priorités académiques et nationales.**

La richesse et la créativité des acteurs de notre académie ne sont plus à démontrer ; ils ont cependant parfois besoin d'être reconnus, soutenus et valorisés et c'est le sens du travail de ce Comité. Une connaissance plus claire et plus précise de leurs démarches par la CARDIE favorisera d'autant mieux l'accompagnement et le suivi qu'ils peuvent souhaiter mettre en place et permettra de valoriser l'action notamment en la faisant apparaître sur la base nationale des expérimentations « Innovathèque » de la DGESCO.

Si un enseignant ou une équipe de votre établissement mettent en œuvre des pratiques innovantes et/ou expérimentales, nous vous invitons donc à nous **retourner le dossier sous forme Word complété** :

**Jusqu'au 3 Mai 2021 (au plus tard) à [ce.cardie@ac-creteil.fr](mailto:ce.cardie@ac-creteil.fr).**

.../...

.../...

Un collaborateur de la CARDIE prendra contact avec vous dès réception de vos documents pour vous aider à les compléter ou les préciser si besoin.

Nous comptons sur votre coopération pour nous aider à mieux être au service des acteurs de terrain, les accompagner efficacement et comme ils le souhaitent dans leurs pratiques et dans leurs réflexions, contribuer à tisser des liens entre eux, et faire partager cette idée forte que si l'innovation n'est pas obligatoire, elle est indispensable.

Nous vous adressons l'expression de notre parfaite considération.

L'inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale,



C. Ferrier

Pièce jointe :

1 dossier vierge destiné à présenter les actions et les projets innovants ou expérimentaux.